

La gestion du site

La mise en place d'un mode de gestion de qualité sera un gage de réussite pour la station touristique du Grand Large. Son dynamisme doit soutenir et consolider son ambition à devenir une station touristique.

Les objectifs :

- Mettre en relation l'ensemble des activités et équipements publics, privés et associatifs afin de créer un pôle touristique et de loisirs fort et attractif.
- Mettre en cohérence paysagère l'ensemble des équipements publics, privés et associatifs du site afin de lui donner une identité forte, vectrice d'image et de retombées économiques.
- Développer un pôle environnemental et de loisirs d'excellence.

Différents moyens existent pour porter ce projet :

- La communication dans et autour du site des différentes pratiques
- Organiser des activités à l'année et pour tous les niveaux sportifs
- Le développement des équipements existant ou manquant
- Elaboration d'un vocabulaire architectural commun
- La gestion des espaces verts, des voiries et de l'offre !

Gérer l'image – Communication & outils

Un projet de territoire

La communication autour du projet du Grand Large est une nécessité pour assurer sa pérennité. Il doit permettre d'identifier la station comme un complément incontournable de l'offre présente en Wallonie Picarde et au delà. Différentes actions pourraient être mises en place mais demande de repenser le grand Large de Peronnes comme un ensemble. Il y a lieu de rassembler les acteurs autour d'un projet commun.

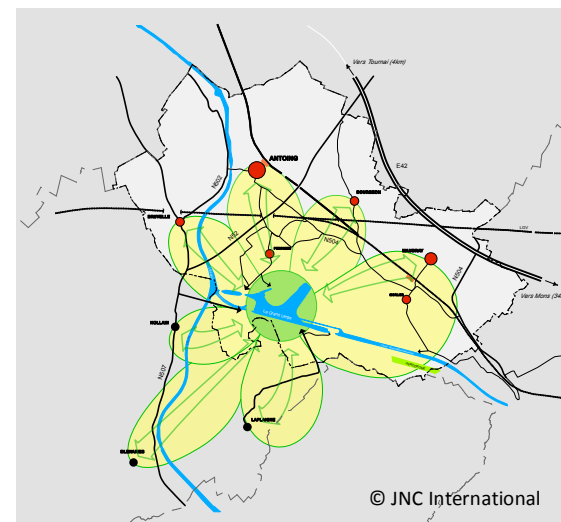
Le site est parfois confondu avec le Grand Large de Mons, profiter de cette réorganisation pour repenser une nouvelle image !

Développer l'identité de la station : une nouvelle image du site au travers d'une identification inédite !

- Création d'un « Label » Grand large de Peronnes avec Logo et charte.
- Un nouveau nom identifiant un nouvelle dynamique
- Reconnaissance du lieu par la mise en place d'une signalétique claire et cohérente avec celle de la Wallonie picarde
- Avec l'organisation d'évènements attractifs + Publicité dans les différents médias (Radio, Télévision Régionale et nationale, etc.)
- Promouvoir les initiatives privées favorisant le développement général du site
- Reconsidérer le site à l'échelle de son territoire par une mise en lien avec les villes et villages voisins
- ...

Mettre en place une stratégie de communication vers l'extérieur : un outil internet éveillé, intégrant une participation des différents acteurs et utilisateurs du site.

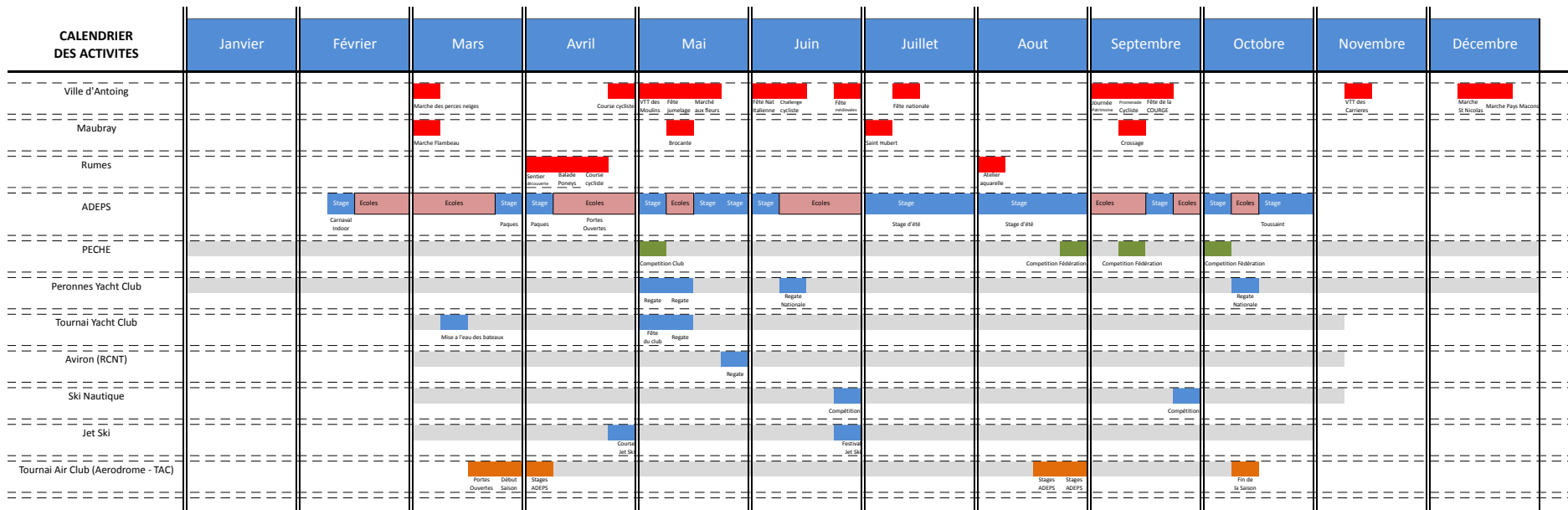
- Présentation du site : Historique, actualités, circuits possible, Services, hébergements, projets (réalisés, en cours et à venir), ...
- Intégration du calendrier/agenda qui outre l'organisation serait un bon moyen de partager l'offre du territoire
- Annoncer les évènements
- Susciter l'adhésion au projet par le partage sur des réseaux sociaux et sites actif
- Associer le site et les différents acteurs à une image positive de développement régional, national et transfrontalier
- ...



Gérer les usages – Calendrier

Mise en place d'un calendrier des activités

Il est actuellement difficile de répertorier dans un document et de manière précise et exhaustive, toute l'activité que le site nous offre. Beaucoup d'acteurs présents sur le bord à canal et de ses abords proches s'organisent de manière implicite... Les « coordinateurs du bord à canal » sont à ce jour représenté par le SPW et l'ADEPS à savoir, les acteurs les plus actifs sur l'eau. Le SPW a pour mission de garantir la sécurité de l'ouvrage technique, tandis que l'ADEPS est plus active au niveau sportif en dehors de la navigation à grand gabarit. Aucune association, club ou infrastructure ne s'identifie au site pour les activités terrestres.



© JNC International

Le calendrier repris ci dessus résume les différentes activités existantes sur le site. Les dates et périodes peuvent varier d'une année à l'autre... La mise en place d'un tel outil doit permettre a chacun des acteurs de s'inscrire en complémentarité ou en marge des autres activités.

Pour un tourisme Fluvial et Terrestre toute l'année



La bonne gestion du site et la pérennité de son fonctionnement passeront par une organisation et planification des activités sur toute l'année, favorisant un étalement plutôt qu'une concentration de l'offre. Il tiendra compte des préoccupations environnementales, des habitats et les rythme des saisons de la floristique et faunistique.

En reprenant l'ensemble des activités répertoriées sous forme saisonnière, la période où les activités sont les moins représentées est l'intervalle hivernal. Une fois encore on cherchera à diversifier l'offre pour proposer des activités alternative à l'utilisation du plan d'eau et en lien avec tout le territoire et le rythme des saisons.

A la lecture du panel des activités possibles, il serait intéressant privilégier le développement des dynamiques terrestre en complémentarité du tourisme fluvial qui devrait s'accroître.

Compléter l'offre pour créer des activités toute l'année :

- Des visites industrielles (carrières, chantier naval, ouvrage hydraulique, etc...),
- Des actions de promotion du patrimoine culturel et historique de la région,
- Le développement d'une offre événementielle (Marchés, foires, etc...),
- Le développement de boucle de promenade (Randonnées thématiques, circuits cyclo, ...)
- L'encouragement pour une offre de séjour toute l'année,
- ...

Un calendrier comme outils définissant le cadre du développement de la station,

- Il définit une vision des activités à développer.
- Il devient un instrument de référence unique et participatif permettant aux acteurs de travailler sur des bases uniformes et préalablement connues de tous.
- Il permet d'anticiper sur des conflits d'usage
- Il coordonne une structure homogène qui facilitera le choix des dossiers à développer ou à programmer.
- Il intègre la capacité d'être réactif afin de s'adapter à l'évolution des demandes et du marché existant.
- Il garanti un traitement objectif, équitable et non discriminatoire des nouveaux projets.
- ...

SAISONS	Printemps	Ete	Automne	Hiver
Nature	Flora en renouveau Faune en mouvement	Faune et Flora active Dynamique	Faune et Flora calme Dynamique	Faune et Flora en dormance Repos
Actions	Observation et travail	Dynamique	Dynamique	Repos
Activités...				
Aerodrome				
Avion				
Bateau de croisière				
Course a pied				
Culturel				
Cyclotouriste				
Detente & Restauration				
Equitation				
Randonnée				
Jet ski				
Evenementiel, marchés et foires				
Navigation Moteur				
Navigation Voile				
Pêche				
Ski nautique				
Visite patrimoine				
VTT				

© JNC International

La valorisation du site

du GRAND LARGE

de Péronnes-Lez-Antoine

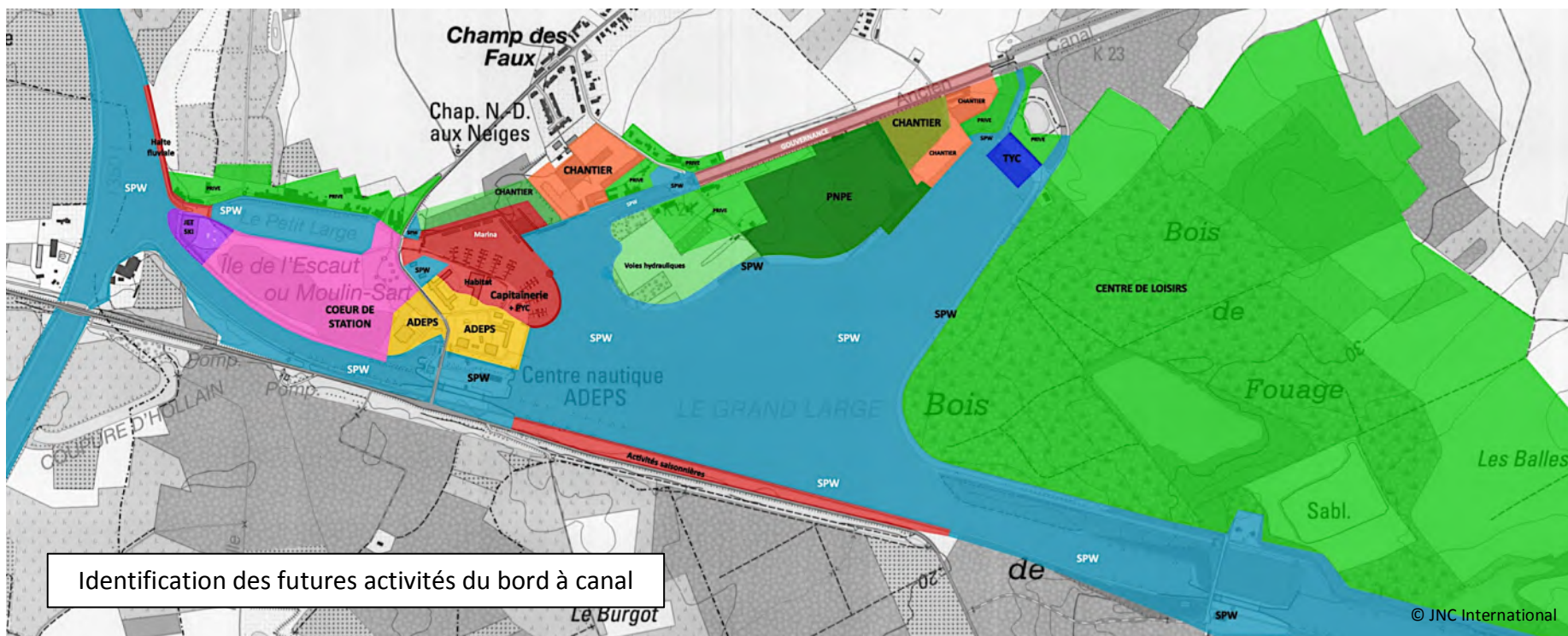
Gérer les espaces – Territorialité & Gestion

Evoluer vers une gestion de l'intérêt commun

Un cœur de station devra privilégier l'**intérêt commun** et proposer un mécanisme décisionnel privilégiant la construction d'un projet intégrant d'une part de **nouveaux modes de pilotage** et d'autre part se fonde sur un **partenariat ouvert et éclairé entre les différentes parties prenantes**.

La gestion des espaces doit privilégier l'adhésion de l'**ensemble des acteurs** ainsi que la recherche et le maintien d'un partenariat motivé.

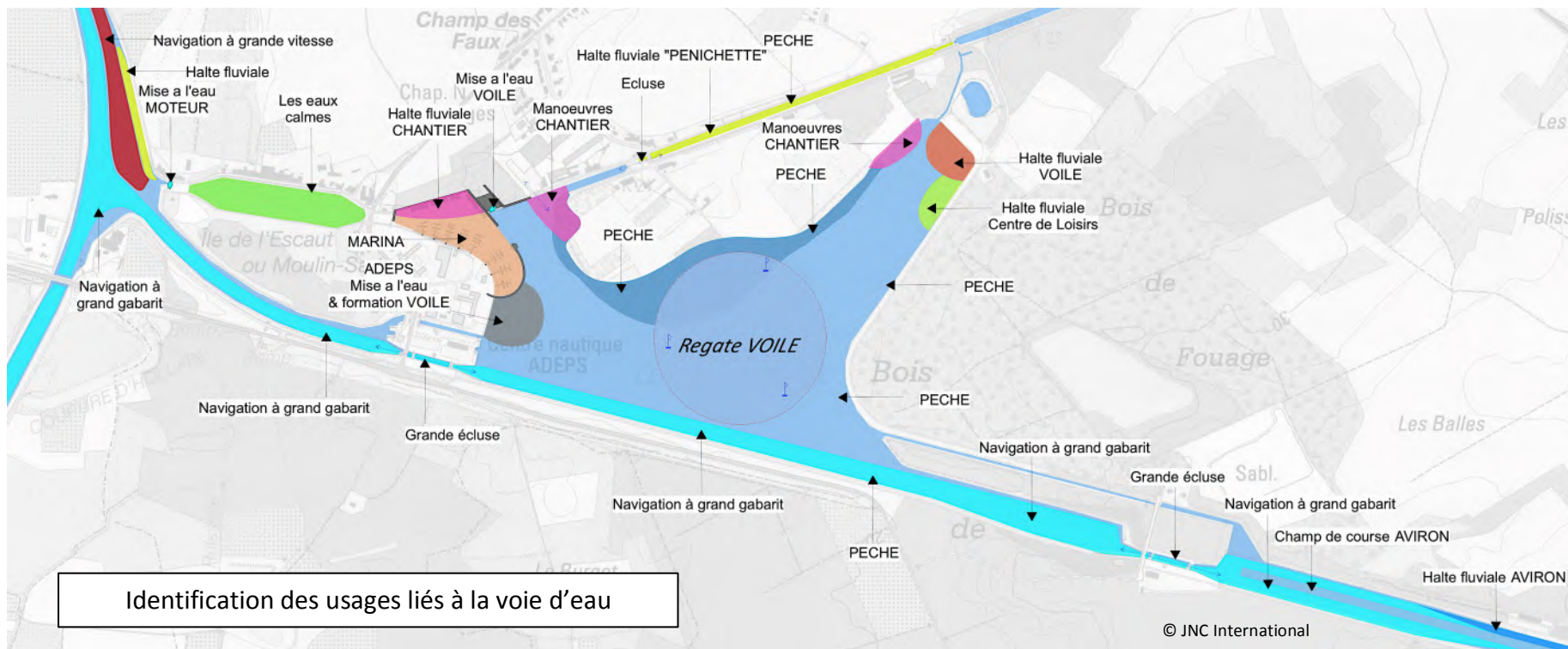
Cartographier les activités, identifier les gestionnaires, évaluer vers des **unités de gestion** partagées, prendre en compte les franges rurales et urbaines, ... des démarches sont nécessaire pour élaborer un outil de gestion **intégrant toute la complexité territoriale**.



La valorisation du site

du **GRAND LARGE**

de Péronnes-Lez-Antoine



L'outil aura notamment pour objectif, d'intégrer et de coordonner l'ensemble des pratiques (sportives, touristiques, nature, commerciales, ...) afin d'assurer un partage sécurisé et d'anticiper tous les conflits d'usage potentiels.

Une bonne gestion spatiale de chacune des activités favorisera une montée en puissance et raisonnée de la voie d'eau. Ceci permettra de développer l'offre et de s'adresser à différents publics cible.

En outre, la gestion des pratiques hydrauliques intégrera des zones de repos, des zones naturelles et de quiétude, etc... Gardons à l'esprit que la présence de grandes et petites infrastructures hydrauliques, de ports de plaisance, de chantiers navals sont de bons prétextes pour développer la culture et le patrimoine de la batellerie de plaisance et commerciale.

Enfin, il reste essentiel de laisser libre accès aux berges et impératif de permettre la continuité pedestre et cyclable du bord à canal.

Gérer le Paysage – Cohérence paysage & Architecture

Outils de mise en cohérence

La cohérence paysagère du pôle touristique passe par la construction d'un vocabulaire commun et cohérent entre les différents éléments paysagers et architecturaux. La construction d'une identité dans un site est notamment dépendante d'une harmonie d'usage entre les différents matériaux utilisés en architecture mais aussi initiée par la nature et les textures reprises pour formaliser les accessoires des équipements et toutes autres constructions liées au développement de la station.

La décomposition du site en différents "espaces de cohérence" permettra d'associer une image coordonnée de la station touristique. Chaque espace appartient globalement à une même image, le contexte externe y est manifestement identique de même que l'ambiance, les contraintes et les sensibilités internes.

Tout aménagement à venir devra s'harmoniser avec des dominances de l'espace dans lequel il s'inscrit, défini dans un plan de gestion et développement convenu par tous.



© JNC International

L'identification des composants économique, social, urbain, paysager ainsi que des usages est une étape préalable, indispensable, à tout acte d'aménagement. Une mise en cohérence et en conformité permettra de préserver l'identité de chaque espace, de maîtriser l'enchaînement d'un espace vers un autre et de renforcer la diversité tout en renforçant la cohérence de l'ensemble.

Dans cet esprit, la constitution d'un lexique architectural et paysager non exhaustif pourrait se décliner en quatre volets:



© JNC International

« Texture et matériaux »

Proposer un spectre de matériaux et de textures en lien avec l'espace d'eau et l'environnement très paysager et rural du site.

« Typologie de cheminement »

Décliner les itinéraires à travers leurs usages différenciés et selon leur positionnement dans le territoire sera une manière sensible d'apporter un équilibre entre pratique de déplacement et qualité paysagère.

« Mobiliers »

Pour différents besoins liés à la sécurité, au confort spatial, à la convivialité, à l'information et l'orientation... le projet de pôle touristique implique la mise en place de mobiliers divers. Une réflexion sur la nécessité de ces accessoires, leurs principes d'implantation et leurs typologies aidera à assurer une cohérence de l'ensemble. Tous ces éléments sont susceptibles de jaloner les espaces du Grand Large ainsi que ses environs

« Éléments de paysage »

Les formes végétales caractéristiques des lieux, et inspirées du site, seront identifiées. Cette démarche d'observation permettra de constituer sur le plan végétal un répertoire de petits éléments paysagers. Leurs combinaisons au sein des différentes initiatives de projets participeront à la mise en place d'un cadre paysager cohérent et coopératif.

Gestion raisonnée des espaces

Les espaces paysagers

La grande diversité des lieux rencontrés implique des méthodes et des actions de gestion différenciées suivant l'espace traversé.

L'application d'une gestion sensible prenant en compte la fréquentation, l'usage des espaces, le contexte paysager, l'écologie des milieux permettra d'empêcher la banalisation des sites et d'y assurer un paysage durable, en équilibre et le plus autonome possible...

L'intérêt d'une telle démarche est d'apporter petit à petit une plus grande diversité biologique sur le linéaire du canal où les différents habitats, associés à une flore indigène, abritent une faune spécifique.

Ces méthodes d'entretien sont à mettre peu à peu en place dans le contexte existant et de façon expérimentale pour certaines d'entre elles. Le suivi du résultat permettra une adaptation des opérations en fonction des objectifs paysagers et biologiques recherchés.



© JNC International

- On privilégiera l'exportation des déchets de fauche et de taille. Ceci permettra de limiter l'eutrophisation des sols et leur enrichissement qui favoriserait le développement des plantes banalisantes.
- On évitera le recours à des herbicides et autres produits sélectifs, limiteur de croissance ... qui va à l'encontre de l'objectif de recherche des équilibres naturels des biotopes mis en place.
- On évitera l'apport d'amendement ou d'engrais chimiques qui empêcherait la diversification floristique naturelle du fait de l'enrichissement du sol.
- Le recépage de massifs ou d'arbres, la coupe en têtard, la fauche herbacée tous les deux ou trois ans, la fauche ou le faucardage des plantations hygrophiles ... seront des opérations à répartir sur plusieurs années. Pour une typologie végétale spécifique, on veillera à maintenir en développement une partie spécifique capable d'y accumuler la faune et la flore associées. On évitera, par la même occasion, les "traumatismes" paysagers souvent mal perçus par les usagers.
- Tout acte d'entretien et de renouvellement tiendra compte des cycles de développement de la faune et de la flore associées au site concerné.

Les déchets

Une politique de gestion des déchets et de sensibilisation des utilisateurs induit un meilleur respect des lieux. La mise en place d'une méthode intégrant le « ZERO POUBELLE » implique une reprise à la personne du déchet qu'elle produit.

Malgré tout, cette démarche doit être assortie d'une large campagne de sensibilisation du public. Veuillez à garder le site propre : « Le déchet appelle le déchet ! ». Favoriser des espaces de tri sélectif accessible à tous.

- Large communication autour du « ZERO POUBELLE »
- Favoriser la reprise des déchets à la personne (j'amène – je ramène !)
- Instaurer des campagnes de sensibilisation (affichage, sensibilisation dans les écoles,...)
- Nettoyer quotidiennement l'entièreté de la station
- Préférer des zones sans poubelles pour promouvoir des espaces de tri sélectifs.
- ...



© JNC International

L'air et le bruit



Garant d'un bien être, l'air et le bruit sont des préoccupations à prendre en compte pour proposer un environnement de qualité. Ces nuisances doivent faire l'objet d'une prise en considération pour les activités existantes et futures. Outre la qualité de l'air, ces nuisances touchent l'ouïe, l'odorat et la vue

Un plan d'action permettrait :

- De dresser un inventaire et de surveiller l'évolution des rejets atmosphérique et des nuisances acoustiques ;
- De planifier de zones de protection et d'assurer l'application de mesures palliatives ou correctrices ;
- De prendre en compte ces éléments dans le développement de nouveaux projets.
- De contrôler les installations de dépollution ;
- ...



Objectif Pavillon bleu !

La Fédération Inter-Environnement Wallonie décrit ce label de la façon suivante :

« Le Pavillon Bleu est un **éco-label international** qui récompense et valorise les gestionnaires des **sites de baignade** et des **ports de plaisance** pour leurs efforts déterminants en matière d'environnement. Il est attribué sur une base volontaire, annuelle, positive et évolutive, à partir de 4 grandes familles de critères : éducation et information à l'environnement, gestion environnementale, gestion de la qualité de l'eau et des milieux, sécurité et services. A travers ces **critères d'excellence**, le programme « Pavillon Bleu » tend à promouvoir le **développement durable des zones côtières et des eaux intérieures**.

Garant d'une bonne qualité environnementale, le Pavillon Bleu hissé sur un site de baignade ou dans un port de plaisance, véhicule une **image positive dynamique** auprès des résidents comme des visiteurs. En ce sens, il favorise aussi une prise de conscience générale envers un comportement plus respectueux de la nature et de ses richesses. De récentes études ont montré qu'une excellente qualité de l'environnement devient une valeur ajoutée dans le choix des destinations de vacances. C'est un critère considéré et de plus en plus apprécié par les touristes européens.

Le Pavillon Bleu est devenu une **référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable**. Son succès est tel qu'il est désormais présent à travers le monde dans **48 pays**, avec le concours du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de l'Organisation Mondiale du Tourisme. »

A ce jour, la qualité des eaux ne permet pas la baignade ! C'est un domaine qu'il faut traiter par un ensemble d'actions.

Le sujet est complexe car il est à étudier de manière globale étant donné l'étendue du bassin versant d'un canal. Néanmoins et dans notre cas, la zone d'influence est plus limitée car elle s'arrête au niveau du bief de partage situé entre Stamburges et Beloeil.

Une analyse multicritère des sources de pollution doit permettre de définir des objectifs et répondre aux urgences à mener pour obtenir les résultats attendus dans une vision à long terme :

- détermination des sources de pollution ;
- Mise en place d'une politique de contrôle (rejet domestique, d'entreprise, navigation fluvial, etc...)
- Correction des sources de pollution et se mettre tout les moyens !
- Intégration d'outil environnementaux d'amélioration (berges plantées ou lagunées, transit par des ouvrages de traitement, etc...)
- ...



© JNC International



© JNC International

La valorisation du site

du **GRAND LARGE**

de Péronnes-Lez-Antoine

Gestion

Page 152